


Septembre 2013

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## CONSEIL

### Cent quarante-huitième session

Rome, 2-6 décembre 2013

### Composition du Conseil d'administration du PAM

#### Mesures suggérées au Conseil

En application de la Résolution 7/2011, le Conseil est appelé à élire six membres du Conseil d'administration du PAM parmi les États Membres de la FAO pour un mandat de trois ans (du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016) selon la répartition suivante:

- deux pays de la Liste A
- un pays de la Liste B
- un pays de la Liste C
- deux pays de la Liste D

Les États Membres souhaitant se présenter sont invités à compléter le formulaire de présentation de candidature joint et à l'envoyer au Secrétaire général du Conseil et de la Conférence (Salle A-139) au plus tard le lundi 25 novembre 2013, à midi.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Stephen Dowd

Chef

Sous-Division de la conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements

Tél.: +3906 5705 3459

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



mi303f

1. Aux fins de cette élection, les États Membres de la FAO sont répartis en cinq listes distinctes (A, B, C, D et E), qui figurent sur la page web du Conseil de la FAO dans la colonne «Information supplémentaire»: <http://www.fao.org/bodies/council/148eme-session/fr/>
2. Le Conseil est appelé à élire six membres pour un mandat expirant le 31 décembre 2016, pour remplacer ceux dont le mandat prend fin le 31 décembre 2013, à savoir le Cameroun (liste A), le Canada (liste D), l'Allemagne (liste D), Haïti (liste C), l'Arabie saoudite (liste B) et l'Afrique du Sud (liste A).
3. Les membres sortants sont rééligibles.
4. Un formulaire de proposition de candidature figure à l'*annexe A*.

<b>Date d'échéance du mandat</b>	<b>Élus par le Conseil de la FAO</b>	<b>Élus par le Conseil économique et social</b>
31 décembre 2013	Cameroun (A) Canada (D) Allemagne (D) Haïti (C) Arabie saoudite (B) Afrique du Sud (A)	Australie (D) Cuba (C) Maroc (A) Espagne (D) <sup>1</sup> Pakistan (B) <sup>2</sup> Soudan (A)
31 décembre 2014	Belgique (D) Brésil (C) Ghana (A) <sup>3</sup> Slovaquie (E) Suède (D) Tunisie (A)	Chine (B) République tchèque (E) Guatemala (C) Japon (D) Royaume-Uni (D) Zambie (A)
31 décembre 2015	Afghanistan (B) Italie (D) Mexique (C) Philippines (B) Ouganda (A) États-Unis d'Amérique (D)	Inde (B) Iraq (B) Pays-Bas (D) Fédération de Russie (E) Sierra Leone (A) Suisse (D)
31 décembre 2016		Burundi (A) Cuba (C) Éthiopie (A) Norvège (D) Pakistan (B) ... (D)

<sup>1</sup> Le Conseil économique et social (ECOSOC) a fait savoir à la FAO que l'Espagne remplaçait la Norvège, qui s'est retirée le 31 décembre 2012, et occuperait ce siège de la Liste D pendant la durée restante du mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

<sup>2</sup> L'ECOSOC a fait savoir à la FAO que le Pakistan remplaçait la République de Corée, qui s'est retirée le 31 décembre 2012, et occuperait ce siège de la Liste B pendant la durée restante du mandat, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

<sup>3</sup> Ce siège est attribué par roulement aux États des listes A, B et C comme suit: Liste A (2012-2014), Liste B (2015-2017), Liste A (2018-2020) et Liste C (2021-2023).

---

**Annexe A****Formulaire de proposition de candidature au Conseil d'administration du PAM**

---

À remettre avant le lundi 25 novembre 2013 à midi

Au: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil                      Date: .....  
Salle A-139E

Le délégué de ..... (État Membre de la FAO)

(Signature) .....

propose la candidature de ..... pour la Liste ... <sup>1/</sup>

.....  
pour un siège au Conseil d'administration du PAM, pour un mandat  
allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016.

Le délégué de .....(État Membre de la FAO)

(Signature) .....

accepte cette candidature.

---

<sup>1/</sup> Indiquer A, B, C ou D, selon le cas. Les sièges à pourvoir pour 2014-2016 sont les suivants:  
2 de la Liste A, 1 de la Liste B, 1 de la Liste C et 2 de la Liste D.  
Il n'y a pas de vacance à pourvoir pour La liste E pendant la période 2014-2016.